

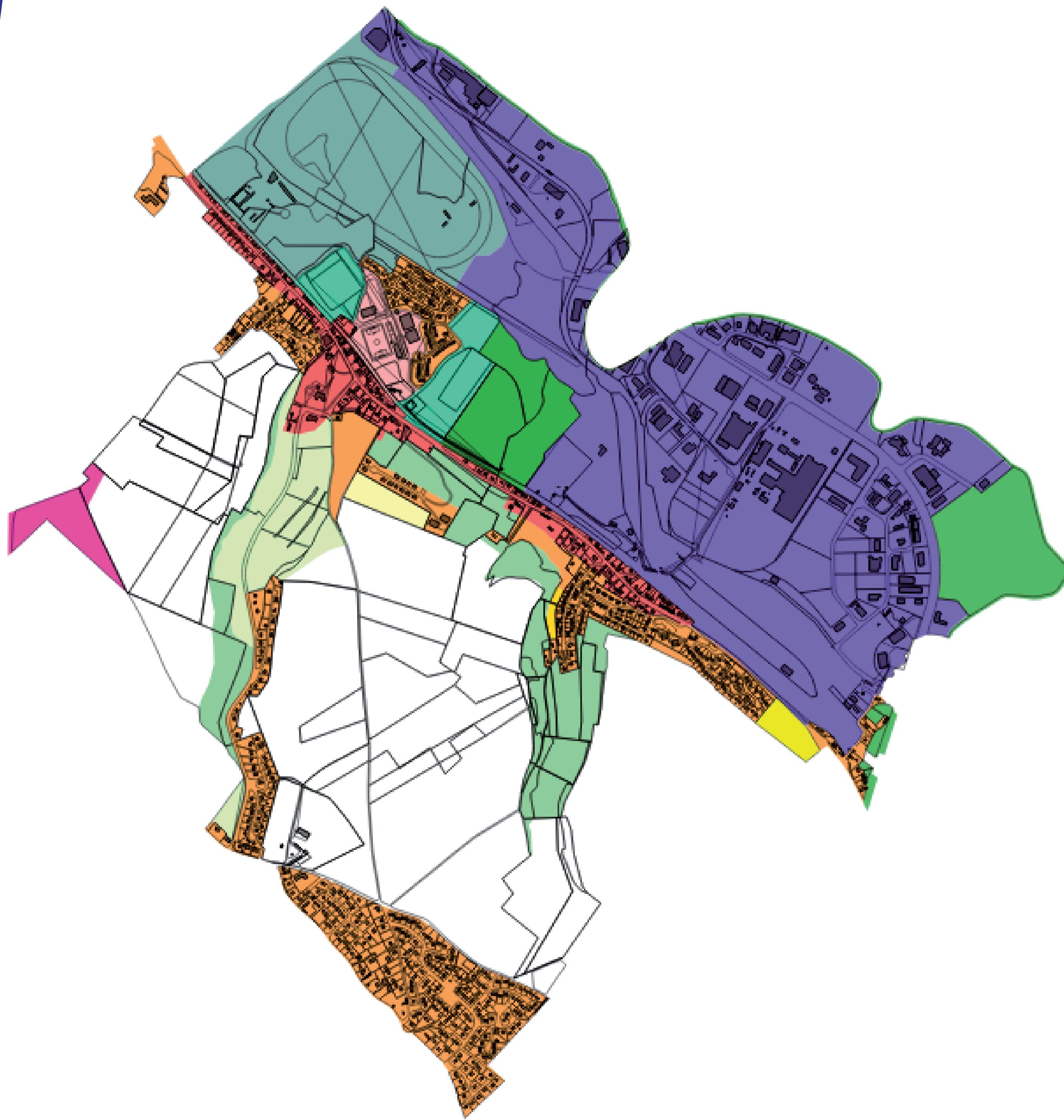
3

LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE

Quelle traduction des enjeux dans un règlement ?

Le plan de zonage découpe le territoire communal en différentes zones où s'appliquent les **règles de constructibilité détaillées dans le règlement**.

Plan de zonage de Rouxmesnil - Bouteilles



Zones U - Zones urbaines
Elles concernent les zones déjà urbanisées

Uc	Zone urbaine centrale et équipée, correspondant au centre ancien
Ur	Zone urbaine équipée et de faible densité
Us	Zone urbaine recevant des équipements sportifs ou de loisirs
Uy	Zone urbaine réservée à l'activité industrielle, artisanale et commerciale

Zone AU - Zones à urbaniser
Ce sont les zones d'urbanisation future

AUa	Zones d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat
AUb	Zones d'urbanisation future à vocation dominante d'activités commerciales et industrielles

AUc Zone d'urbanisation future à vocation d'activités commerciales et industrielles

Zones A - Zones agricoles
Regroupe les espaces à protéger pour leur valeur agricole

A	Zone agricole réservée à l'exploitation agricole
Ap	Zone agricole située en milieux paysager sensible

Zones N - Zones naturelles
Espaces à protéger en raison de la qualité paysagère et environnementale

N	Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du site
Np	Zone correspond aux milieux naturels particulièrement sensibles
Nsn	Zone destinée à la réalisation d'équipements sportifs, de loisirs ou de tourisme, mais devant garder son caractère naturel
Nsh	Zone destinée à la réalisation d'équipements sportifs, de loisirs ou de tourisme en lien avec l'hippodrome

Détail du règlement

ARTICLES	PARAMETRES REGLEMENTÉS	ILLUSTRACTIONS
NATURE DE L'OCCUPATION DU SOL		
Article 1 Occupations et utilisations du sol interdites	Habitations, commerces, bureaux...	
Article 2 Occupations et utilisations du sol soumises à conditions particulières		
CONDITIONS RELATIVES AU TERRAIN		
Article 3 Conditions sur les accès et la voirie	Taille voie et accès...	
Article 4 Desserte par les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité	Eaux usées, pluviales...	
Article 5 Caractéristiques des terrains Superficie minimale	En raison de l'assainissement ou de paysage exceptionnel	Article supprimé par la loi ALUR
CONDITIONS RELATIVES AU PROJET		
Article 6 Implantation par rapport aux voies et emprises publiques	Distance de la voirie : retrait, alignement...	
Article 7 Implantation par rapport aux limites séparatives	Distance de la parcelle voisine : limite séparative...	
Article 8 Implantation des constructions les unes par rapport aux autres	Distance de l'annexe sur la même parcelle...	
Article 9 Emprise au sol des constructions	Coefficient d'Emprise au Sol (CES)	
Article 10 Hauteur maximale	Hauteur à l'égout, au faîte...	
Article 11 Aspect extérieur	Couleurs de façade, type de clôtures...	
CONDITIONS RELATIVES AUX ESPACES LIBRES		
Article 12 Obligations en matière de stationnement	Nombre de places...	
Article 13 Obligations en matière d'espaces libres et de plantations	Nombre et essences d'arbres...	
CONDITIONS RELATIVES A LA DENSITÉ D'OCCUPATION		
Article 14 Possibilité maximale d'occupation du sol	Coefficient d'Occupation du Sol (COS)	Article supprimé par la loi ALUR
CONDITIONS RELATIVES A L'ENERGIE		
Article 15 Obligations en matière de performances énergétiques et environnementales	Capteurs solaires, orientation pour ensoleillement...	
Article 16 Obligations en matière de communications électroniques	Enfouissement des réseaux...	